SÉMINAIRE SUR LE RÔLE DES PARLEMENTS FACE AUX INDUSTRIES EXTRACTIVES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
- Londres (Royaume-Uni)
- 7 au 10 décembre 2015

PARTICIPANT

- M. Guy Bourgeois, député d'Abitibi-Est et membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles.

CONTEXTE

- L'APC regroupe 180 parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés, provenant des pays qui forment le Commonwealth.
- Il s'agit de la première participation d'un représentant de l'ANQ au séminaire sur le rôle des parlements face aux industries extractives.
- Le séminaire a lieu annuellement et fournit une occasion précieuse et unique pour les parlementaires, les fonctionnaires parlementaires ainsi que les experts et dirigeants influents dans le domaine de se réunir pour partager et discuter des mises à jour concernant la gouvernance du secteur des industries extractives.
- Cette année, le séminaire explorait la façon dont les procédures de revenus et d'approvisionnement peuvent être utilisées par les parlements, afin de trouver un équilibre entre la capacité de l'État de tirer suffisamment de revenus de l'activité extractive, et sa capacité à promouvoir et soutenir l'investissement dans le secteur.

THÈMES

- Les développements récents concernant les industries extractives faisant l'objet de discussions dans les parlements
- Le rôle des parlements dans la gestion des revenus reliés aux industries extractives
- L'impact des régimes fiscaux sur les industries extractives
- Les procédures d'approvisionnement dans différentes juridictions
- Les sources d'information que peut utiliser le gouvernement pendant le processus budgétaire
- Les revenus de sources non imposables : les fonds souverains
- Les revenus de taxation

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Permettre une prise de conscience face aux différents outils et processus que les parlementaires peuvent utiliser pendant le processus budgétaire pour améliorer le suivi des revenus et des dépenses sectoriels.
- Inciter les parlementaires à participer plus activement à la formulation des politiques, la budgétisation et la surveillance des industries extractives, en vue de maximiser les bénéfices pour les citoyens.
- Faire valoir l'expérience du Québec et de ses élus relativement aux thèmes à l'ordre du jour.
- Renforcer la connaissance des députés québécois à l'égard des différents contextes parlementaires au sein desquels évoluent les élus des parlements du Commonwealth.
- Renforcer les relations institutionnelles que maintient l'ANQ avec les assemblées législatives du Commonwealth.

COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS

- Le représentant de l'ANQ a participé aux travaux avec les autres participants, principalement des présidents et membres de commissions des ressources naturelles de parlements membres de l'APC.
- Le député a eu l'occasion d'échanger avec plusieurs de ses homologues de différentes régions du monde, notamment d'Afrique, d'Australie et du Chili, de même qu'avec des experts du secteur des industries extractives, ce qui lui a permis de consolider ses connaissances sur le sujet et de renforcer son réseau de relations parlementaires.
- Le représentant de l'ANQ a eu l'occasion de partager l'expérience de l'ANQ en matière de gouvernance du secteur extractif. Sa présence a permis à l'ANQ de bénéficier d'une belle visibilité au sein de ce séminaire.

COÛT[1]

- Per diem et autres frais	731,68 $
- Transport	188,33 $
Total	**920,01 $**

[1] La plupart des frais de déplacement et de séjour du représentant de l'ANQ étaient pris en charge par l'APC.